



### Membre Fondateur

- De la Fédération Internationale des journalistes
- De l'Union Syndicale Solidaires

## Périodiques (SEPM, ex SPPMO)

*Les deux syndicats SPPMO et SPM ont fusionné en mai 2012 pour devenir le SEPM, cependant l'harmonisation des barèmes n'est pas encore finalisée.*

**Au 01 octobre 2012**

Augmentation	1,00%	1,00%
Valeur du point	16,326 €	14,524 €

Fonctions	Coef.	Cat. A	Cat. B
Rédacteur en chef	185	3 020,24 €	2 686,98 €
Rédacteur en chef adjoint	160	2 612,10 €	2 323,87 €
Secrétaire général de rédaction	140	2 285,59 €	2 033,39 €
Rédacteur unique	133	2 171,31 €	1 931,72 €
Premier secrétaire de rédaction	133	2 171,31 €	1 931,72 €
Secrétaire de rédaction unique	133	2 171,31 €	1 931,72 €
Premier rédacteur graphiste	133	2 171,31 €	1 931,72 €
Chef de rubrique	133	2 171,31 €	1 931,72 €
Secrétaire de rédaction	110	1 795,82 €	1 597,66 €
Rédacteur graphiste	110	1 795,82 €	1 597,66 €
Rewriter	110	1 795,82 €	1 597,66 €
Reporter	110	1 795,82 €	1 597,66 €
Reporter dessinateur	110	1 795,82 €	1 597,66 €
Reporter photographe	110	1 795,82 €	1 597,66 €
Rédacteur spécialisé	110	1 795,82 €	1 597,66 €
Rédacteur	100	1 632,56 €	1 452,42 €
Stagiaires	97	1 583,59 €	1 408,85 €

*(\*) La durée du stage est d'un an pour ceux qui possèdent le diplôme de journaliste délivré par les écoles et centres de formation gérés par la profession.*

**Indemnité d'appareil photo** 65,76 €

**Catégorie A** : périodique traitant indifféremment de tous sujets d'actualité, de grande information et de politique et visant l'ensemble du grand public.

**Catégorie B** : périodique s'adressant également au grand public, mais ayant une spécialisation rédactionnelle dominante et permanente. Périodique et revue spécialisés s'adressant à un grand public moins étendu et particulièrement à des techniciens.

Exemple